



ORGANISME DE FORMATION SECURITE INCENDIE

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

OBJECTIFS :

Acquisition des connaissances nécessaires à la prévention des risques de votre établissement et des gestes de secours destinés à préserver l'intégrité physique d'une victime en attente du relais des secours.

FORMATION

MATERIELS :

- 1 mannequin adulte, 1 enfants, 1 bébé, 1 mofenson,
- 1 kit maquillage,
- 1 masque par stagiaire,
- 1 sac pulmonaire par stagiaire,
- 1 plan d'intervention SST,
- 1 badge SST par stagiaire,
- 1 livret de formation par stagiaire,

METHODES PEDAGOGIQUES :

- Apports théoriques,
- Exercices d'apprentissage en groupe,
- Démonstrations par l'animateur SST,
- Exercices de simulation liés aux risques du site de travail.

VALIDATION :

Evaluation formative qui permet la délivrance du certificat de Sauveteur Secouriste du Travail et de l'Attestation de Formation aux Premiers Secours (*arrêté du 05/12/2002*). Cette validation doit être suivie d'un recyclage dans les 6 mois si la formation s'est déroulée sur 2 ou 3 jours consécutifs, puis à chaque année civile. Une absence à l'un des recyclages entrainera la suppression du certificat de SST.

O.F.S.I

60 Claude Monet - 02800 Beautor

Téléphone : 03 23 39 92 42 – Portable : 06 64 71 48 02

Messagerie : ofsi@orange.fr

SARL OFSI – AU CAPITAL DE 2 500 € - RC DE CHAUNY - N° SIRET 494 727 613 00015 - APE 804C
AGREE PAR LA PREFECTURE DE LAON SOUS LE N° 0203



ORGANISME DE FORMATION SECURITE INCENDIE

ROLES DU SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL :

- Intérêts de la prévention des risques professionnels,
- Accidents du travail sur le site.

PROTEGER :

- Reconnaître, sans s'exposer, les risques persistants éventuels qui menacent la victime de l'accident et/ou son environnement,
- Supprimer, isoler le risque ou soustraire la victime du risque sans s'exposer soi-même.

EXAMINER :

- Permettre la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir.

ALERTER :

- Transmettre les informations nécessaires et suffisantes aux secours en fonction de l'organisation des secours de l'entreprise.

SECOURIR :

La victime saigne abondamment :

- Arrêter l'hémorragie et éviter une aggravation de l'état de la victime.

La victime s'étouffe :

- Désobstruction des voies aériennes d'un adulte, d'un enfant, d'un nourrisson.

La victime répond, se plaint de sensations pénibles et/ou présente des signes anormaux :

- Apprécier et réagir face à un malaise.

La victime se plaint de brûlures :

- Réagir face à une brûlure chimique, thermique, électrique, radiation, frottement.

La victime répond, se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements :

- Eviter les manipulations intempestives.

La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment :

- La mettre dans une position préconisée.

La victime ne répond pas, mais respire :

- Libération des voies aériennes et mise sur le côté.

La victime ne répond pas, ne respire pas :

- Savoir effectuer une réanimation cardio-pulmonaire chez l'adulte, l'enfant, le nourrisson.

O.F.S.I

60 Claude Monet - 02800 Beautor

Téléphone : 03 23 39 92 42 – Portable : 06 64 71 48 02

Messagerie : ofsi@orange.fr

SARL OFSI – AU CAPITAL DE 2 500 € - RC DE CHAUNY - N° SIRET 494 727 613 00015 - APE 804C
AGREE PAR LA PREFECTURE DE LAON SOUS LE N° 0203